



Appel à candidatures NA20

lundi 19 septembre 2022, par [lpe](#)

Les 7 écosystèmes labellisés French Tech en Nouvelle-Aquitaine lancent un nouvel appel à candidatures dans le cadre du programme NA20. La première édition de ce dernier a remporté un beau succès, contribuant à la visibilité de 20 pépites alliant croissance, création d'emploi et impact social ou environnemental. **Les startups ont jusqu'au 17 octobre pour candidater.**

Détecter les pépites technologiques et innovantes du territoire qui réussissent aussi bien sur des critères financiers que sociétaux et environnementaux. Voilà l'objectif du NA20, projet commun réunissant les 7 écosystèmes labellisés French Tech en Nouvelle-Aquitaine : La French Tech Atlantic Valley, La French Tech Bordeaux, La French Tech Limousin, La French Tech Lot-et-Garonne, La French Tech Pau Béarn, La French Tech Pays Basque et La French Tech Périgord Valley. NA pour Nouvelle-Aquitaine ; 20 car c'est le nombre de startups qui seront retenues pour intégrer la sélection 2022 à l'issue d'un appel à candidatures.

L'objectif du NA20 est de les mettre en valeur mais aussi d'inciter les autres startups innovantes à s'inscrire dans une même démarche. Le NA20 s'inscrit dans les valeurs défendues par La French Tech : innovation, croissance et création d'emplois sur le territoire, impact sociétal positif, préservation de l'environnement, gouvernance responsable...

Piloté par La French Tech Bordeaux, le projet NA20 répond à plusieurs objectifs :

- mettre en valeur une sélection de 20 startups innovantes, performantes, engagées en faveur de l'impact sociétal et de la gouvernance responsable
- aider ces entreprises à progresser et à valoriser leurs engagements environnementaux et sociétaux auprès de leurs clients et autres parties prenantes (collaborateurs, investisseurs...).
- donner envie aux autres startups et entreprises innovantes de s'engager sur ces enjeux sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

Le but de la sélection NA20 est donc de rendre plus visibles ces initiatives entrepreneuriales du territoire mais aussi d'accompagner une véritable dynamique, en faisant émerger des « role models » susceptibles de jouer le rôle de locomotives de l'écosystème French Tech en Nouvelle-Aquitaine.

La première sélection NA20, retenue fin 2021, a bénéficié d'une belle exposition dans la presse locale et nationale. Les écosystèmes French Tech de Nouvelle-Aquitaine reconduisent donc cette initiative et lancent un appel à candidatures pour constituer la deuxième sélection.

Les lauréats 2022 de la sélection NA20 seront présentés le 22 novembre 2022 lors du French Tech Day au Palais de la Bourse à Bordeaux. Ils bénéficieront d'une mise en lumière grâce à différents outils de communication (communiqué de presse, relations presse...), d'un éclairage sur le site de La French Tech Bordeaux à travers une offre éditoriale spécifique, et seront régulièrement mis en avant lors des événements impliquant les écosystèmes French Tech de Nouvelle-Aquitaine. Le NA20 ne prévoit aucun gain financier ou matériel pour les entreprises qui en seront lauréates.

La période de dépôt des candidatures est fixée du mercredi 7 septembre au lundi 17 octobre à 12h. Pour ce faire, les startups peuvent remplir le questionnaire en ligne qui permettra d'évaluer 3 critères : l'impact emploi, l'impact environnemental et la croissance. Inscription : [suivez ce lien](#)

Conditions de participation :

Pour rappel, une startup est une entreprise jeune et innovante, en recherche d'un modèle d'affaires reproductible et pouvant passer à l'échelle. Les startups existent dans tous les secteurs d'activité et pas exclusivement dans le numérique. Ne sont pas considérées comme des startups : les agences, les grands groupes, les entreprises appartenant à plus de 50% à un grand groupe, les cabinets de conseils, les ESN, les associations et professions libérales, les entreprises individuelles.

Pour être éligibles au NA20, plusieurs conditions doivent être satisfaites :

- Territoriale : le siège social de la startup doit être basé en Nouvelle-Aquitaine
- Emploi : la startup doit compter au moins 1 salarié en CDI au 1er janvier 2022
- Financière : le chiffre d'affaires de la startup doit être supérieur à 100000 euros sur l'un des deux derniers exercices finalisés (2020 ou 2021) et/ou une levée de fonds supérieure à 1 million d'euros depuis le 1er janvier 2018.
- Innovation : Il est nécessaire de cocher l'une de ces cases :
 - Avoir reçu un financement innovation (Région Nouvelle-Aquitaine ou Bpifrance)
 - Avoir le statut de JEI (Jeune entreprise innovante)
 - Avoir été accompagné par l'un des incubateurs présents dans le Guide des structures d'accompagnement de La French Tech Bordeaux
 - Avoir été financé par au moins un fonds d'investissement français ou européen

Les startups lauréates de la première sélection peuvent à nouveau candidater pour intégrer la sélection 2022.